ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

SERVICES DE CONSULTANCE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME D'INFORMATION ROUTIÈRE DES CORRIDORS DE LA CEDEAO (ECCRIS)

(Phase III du programme ECCRIS)

1. La Commission de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), dans le cadre de son Programme de facilitation des transports, envisage de recruter un Consultant/Cabinet qualifié pour concevoir, déployer et appuyer le développement et la mise en œuvre d'un Système d'Information Routière des Corridors de la CEDEAO (ECCRIS) basé sur le cloud. Cette mission constitue la Phase III du programme ECCRIS et vise à fournir une plateforme régionale unique pour le suivi, la planification et l'optimisation de la performance du réseau de corridors du Transit Routier Inter-États (ISRT). L'ECCRIS est conçu comme une plateforme moderne, web, multilingue et intégrant des fonctionnalités SIG, dédiée au réseau des corridors de la CEDEAO, afin de soutenir la planification, le suivi, l'analyse et la prise de décision fondée sur des données probantes.

2. L'objectif de la mission est de livrer un Système d'Information Routière entièrement fonctionnel, sécurisé et évolutif, capable d'intégrer des données relatives à l'inventaire des corridors, à leur état, au trafic, à la sécurité, aux risques climatiques et aux partenariats public-privé (PPP) ; de générer des tableaux de bord et des services SIG ; et de soutenir la planification des investissements fondée sur des données probantes dans l'ensemble des États membres de la CEDEAO.

3. Les services à fournir comprennent, sans s'y limiter :(i) la mise à jour de l'état du réseau et la validation de l'inventaire des corridors ;(ii) la collecte et la migration des données existantes provenant des systèmes des États membres vers la base de données ECCRIS ;(iii) la conception et la personnalisation de la plateforme ECCRIS (de préférence open source) conformément au modèle de données de la CEDEAO, à une interface utilisateur multilingue, aux profils de sécurité et aux protocoles API ;(iv) la mise en œuvre et le déploiement du système, y compris l'hébergement cloud et les serveurs de sauvegarde ;(v) la formation du personnel et la gestion du changement (approche « formation de formateurs ») pour le siège de la CEDEAO et les points focaux nationaux ;(vi) la maintenance et l'assistance technique pendant une période de douze (12) mois après la mise en service.

4. La durée prévisionnelle du contrat est de vingt-quatre (24) mois : douze (12) mois pour la personnalisation et le déploiement et douze (12) mois pour la maintenance et l'assistance technique.

5. La Commission de la CEDEAO invite à présent les Consultants éligibles (cabinets ou groupements) disposant d'une expérience dans les systèmes d'information des transports et les plateformes de gestion des actifs de corridors à manifester leur intérêt. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente, notamment :
    - Une expérience générale dans la conception et la mise en œuvre de systèmes d'information / plateformes numériques du secteur public, en particulier des systèmes intégrant des SIG, l'intégration de données multisources, des tableaux de bord et une gouvernance structurée des données ;
    - Une expérience spécifique dans au moins deux (2) projets similaires au niveau régional ou national, notamment en systèmes d'information routière / systèmes de gestion des actifs routiers, plateformes SIG, bases de données spatiales, tableaux de bord et migration de données, de préférence en Afrique ;
    - Une expérience dans l'intégration de systèmes d'information web avec des bases de données externes et des systèmes nationaux, en utilisant des standards ouverts (par exemple CSV/XML/JSON, GeoJSON/Shapefile) et des intégrations via API (REST/JSON) pour l'échange automatisé de données ;
    - Une expérience en cybersécurité, déploiement cloud, sauvegarde et reprise après sinistre dans des environnements institutionnels ;
    - Une expérience de travail avec des institutions régionales et des parties prenantes multi-pays ;
    - Une capacité avérée à personnaliser des bases de données spatiales open source, des tableaux de bord web et des API ;
    - La disponibilité d'un personnel professionnel qualifié maîtrisant l'anglais et le français.

    NB: Chaque projet de référence doit être présenté sous forme de fiche projet et inclure des documents justificatifs pertinents tels qu'une page de signature de contrat, un certificat d'achèvement ou une attestation de bonne exécution. Les coordonnées des clients doivent être fournies à des fins de vérification.

6. **Les Consultants peuvent constituer des groupements (Joint-Ventures – JV) afin d'accroître leurs chances de qualification. Conformément à l'article 10.2 du Code des marchés révisé de la CEDEAO (septembre 2021), les entreprises étrangères (Hors CEDEAO) DOIVENT obligatoirement s'associer avec au moins une entreprise d'un État membre de la CEDEAO (groupement).**

7. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au CODE DES MARCHÉS RÉVISÉ DE LA CEDEAO / SEPTEMBRE 2021, disponible sur le site web de la Commission de la CEDEAO : www.ecowas.int.

8. Des informations complémentaires peuvent être obtenues pendant les heures ouvrables (09h00–16h00, GMT+1) à l'adresse suivante: procurement@ecowas.int avec copie a ikkamara@ecowas.int; sbangoura@ecowas.int; amaliki@ecowas.int; cappiah@ecowas.int; ombacke@ecowas.int; cojidoh@ecowas.int.

9. Les manifestations d'intérêt doivent être soumises en version électronique aux adresses ci-dessus au plus tard le **4 juin 2026 à 16h00 (heure du Nigeria, GMT+1)** et porter clairement la mention : "**Manifestation d'intérêt – Services de consultation pour la conception et la mise en œuvre d'un SYSTÈME D'INFORMATION ROUTIÈRE DES CORRIDORS DE LA CEDEAO (ECCRIS -Phase III)"**

10. Les langues de travail seront **l'anglais et le français**. La manifestation d'intérêt sera soumise en anglais ou en Français. Une traduction dans l'autre langue est souhaitable.

Commission de la CEDEAO